

LE PAIEMENT

Chaque élève possède un compte, identifié par un numéro et une carte.

Ce compte doit être approvisionné soit :

- **Par un paiement en ligne (54€ minimum pour 15 repas)** en cliquant sur l'icône 
- **A l'intendance porte A109 (36€ minimum pour 10 repas) :**
 - en espèces le lundi mercredi uniquement
 - par chèque à l'ordre de "l'Agent comptable du lycée Joseph Zobel en y inscrivant le nom, prénom, classe au dos du chèque
 - par carte bleue

Il n'y a pas de forfait (sauf pour les élèves internes), le repas est décompté au passage de l'élève au distributeur de plateaux.

Le prix du repas est de 3,60€.

Lorsque le solde correspond à 5 repas, il faut penser à réapprovisionner le compte.

Pour faciliter le paiement en ligne, un courriel avec vos identifiants de connexion sera envoyé fin Août.

LA RESERVATION

Il est **recommandé de planifier** les réservations en fonction de l'emploi du temps de l'élève et ce à hauteur du solde de son compte.

Si vous optez pour une réservation ponctuelle, elle doit se faire la **veille pour le lendemain avant 21H** (heure de Martinique)

Aucune réservation le matin pour le jour même

Un élève qui réserve et ne se présente pas au self, perd le repas

Le self est ouvert de **11H30 à 13H00** le Lundi – mardi / jeudi - Vendredi

La carte d'accès au self **EST STRICTEMENT PERSONNELLE**, et sa **PRESENTATION EST IMPERATIVE** pour la délivrance du plateau.

En cas de perte ou de vol, prévenir le service intendance immédiatement, afin que celle-ci soit bloquée, car aucun remboursement ne sera effectué.

La nouvelle carte (perte ou détérioration) sera facturée 7€ + une photo (Le tarif est voté chaque année en conseil d'administration).